

180621 - Allah a révélé le Coran pour guider les gens et leur a donné l'ordre d'y réfléchir. Le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) leur en a expliqué les aspects ambigües, détaillé ce qui en est résumé et n'y a réservé aucun secret à personne.

question

Le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) a-t-il expliqué les sens apparents et les sens cachés du saint Coran à ses compagnons? A-t-il expliqué clairement tous les sens des versets du saint Coran à ses compagnons? Par exemple, la parole du Puissant et Majestueux: **«Dis: Il est Allah l'Unique.»** Le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) a-t-il donné les différentes explications possibles du mot 'unique'? Ne croyez-vous que beaucoup de sens du saint Coran n'ont pas été expliqués par le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) à ses compagnons? Les sens du Coran se limitent-ils à ce que le Prophète (Bénédition et salut soient sur lui) a expliqué à ses compagnons? Est-il permis à un chercheur de faire des recherches dans les sens du saint Coran pour trouver de nouveaux sens qui seraient certainement en concordance avec les enseignements de l'islam? Croyez-vous qu'on ne devrait pas croire l'histoire d'Assef ibn Barkhiya puisqu'elle n'est pas reçue du Messager d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui)? En d'autres termes, le Coran ne sert-il qu'à être lui et que nous ne devons pas l'explorer et tirer de ses versets des pensées?

la réponse favorite

Louanges à

Allah

Premièrement,

Allah a révélé le Coran pour guider les gens et les sortir des ténèbres vers la lumière et les orienter vers la voie du Puissant et Louable. Allah l'a révélé

pour tout expliquer. C'est une guidance, un remède et une miséricorde pour les croyants.

Allah le

Puissant et Majestueux nous a donné l'ordre de méditer les versets du Coran. A

ce propos, le Transcendant dit:« **Ne méditent-ils donc pas sur le Coran? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes**

contradictions!» (Coran,4:82) et :« **Ne méditent-ils**

donc pas sur la parole (le Coran)? Ou est-ce que leur est venu ce qui n'est jamais venu à leurs premiers ancêtres?» (Coran,23:68)

et :« **(Voici) un Livre béni que Nous avons fait descendre vers toi, afin qu'ils méditent sur ses versets et que les doués d'intelligence**

réfléchissent!»(Coran,38:29).

Réfléchir

sur les versets d'Allah, c'est méditer profondément

sur leur sens, sur les principes qui s'en dégagent, sur ses prédictions et sur

leurs implications. Réfléchir sur le livre d'Allah est la clé des savoirs et

des connaissances. On en obtient tout le bien et en tire tous les savoirs.

C'est la source du développement de la foi dans le cœur et de la stabilisation

de son arbre (ses germes).C'est cette

réflexion qui permet de connaître le

Maître adoré et ce qu'Il possède en termes d'attributs parfaits et ce dont il

faut l'éloigner en termes d'imperfections. Cette réflexion fait connaître le

chemin qui mène à Lui et les qualités de ceux qui l'ont emprunté et ce qu'ils ont en

droit d'attendre à leur arrivée, comme elle fait connaître l'ennemi, le vrai ennemi, et fait

connaître le chemin qui aboutit au

châtiment et les qualités de ceux qui s'y laissent entraîner et ce qu'ils

pourraient subir en fait de châtiment.

Au fur et

à mesure que le fidèle méditera le

Coran, ses connaissances augmentent et sa clairvoyance et ses actions se consolident. C'est pourquoi Allah en a donné l'ordre, nous y a exhorté et nous a informé que c'est le but de la révélation du Coran.

Figure

parmi les avantages de la méditation du Coran son aptitude à permettre au fidèle de savoir avec certitude que le Coran est la parole d'Allah car il s'aperçoit que ses parties sont concordantes et qu'elles se confirment les unes les autres.» Voir le Tafsir de Saadi, p.

189.

La

méditation recommandée ne consiste pas à exercer sur les versets du livre glorieux un effort intellectuel qui inspire un discours emphatique, des allégations, des mensonges et des propos attribués arbitrairement à Allah sous prétexte qu'ils représentent les fruits de la réflexion sur les versets d'Allah. C'est de là que proviennent les propos hyperboliques des soufis, les pensées et prétentions des innovateurs et les mensonges des philosophes.

Il n'est

pas juste de se fonder sur les pensées qui hantent nos esprits car ce serait une approche erronée dans la méditation sur le saint Coran. De nombreuses traditions reçues des Ancêtres pieux nous avertissent contre l'explication du Coran sur la base de l'opinion personnelle. Pour davantage d'informations, se référer à la réponse donnée à la question n° [158665](#) et à la réponse donnée à la question n° [137288](#).

Deuxièmement,

Allah le Puissant et Majestueux a dit: **«Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent.»** (Coran,16:44).

Selon Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde), cela signifie: puisque tu saisis le sens de la révélation qui t'a été faite et que tu t'y accroches et l'appliques, et puisque nous savons que tu es la meilleure des créatures, le maître de la descendance d'Adam, tu leur expliqueras en détail ce qui leur est présenté sommairement et leur élucideras les aspects ambigus afin qu'ils réfléchissent. C'est-à-dire qu'ils pensent pour eux mêmes de manière à se guider et obtenir le salut dans les deux demeures (ici-bas et l'au-delà). Extrait du Tafsir d'Ibn Kathir (4/574).

Cheikh Ibn

Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit:

«La saisie du sens profond de l'attestation que Muhammad est le messager d'Allah conduit au respect de sa Sunna, à sa diffusion, à son application, à l'avertissement des gens contre son rejet et à son usage pour expliquer les versets du saint Coran peu clairs. En effet, la Sunna permet de bien expliquer le Coran et d'en exprimer le contenu. C'est dans ce sens que le Puissant et Majestueux dit: **«Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent.»** (Coran,16:44).

Extrait de Madjmou fatawa

d'Ibn Baz (1/248).

Le

Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a expliqué le Coran aux

Compagnons, leur en a expliqué les dispositions et éclairé les aspects ambigus. At-Tabarani a rapporté dans al-Kabir (1647) d'après Abou Dharr (P.A.a) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **«Il ne reste rien qui nous rapproche du paradis et nous éloigne de l'enfer qui ne nous ait expliqué.»** (Jugé authentique par al-Albani dans as-Shiha,1803).

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Allah, le Transcendant, a expliqué et fait expliquer par Son Messager tout ce qu'il a ordonné et tout ce qu'il a interdit; tout ce qu'Il a rendu licite et tout ce qu'Il a rendu illicite et tout ce qu'Il a pardonné. C'est ce qui a rendu Sa religion parfaite comme Il l'a proclamé en ces termes: **« Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait... »** (Coran,5:5). Extrait d'ilaam al-mouwaqqiin (1/250). Se référer à la réponse donnée à la question n°[2110](#) et à la question n°[93111](#).

Il faut toutefois savoir que les Compagnons (P.A.a) alliaient l'éloquence et la maîtrise de l'arabe et que le Coran fut révélé dans un arabe clair. Aucun parmi les Compagnons ne rencontrait une quelconque difficulté à comprendre les sens des versets du Coran. Bien plus, beaucoup de ses versets leur étaient spontanément si clairs qu'ils n'avaient pas besoin ni d'explication ni de commentaire.

C'est ce qui fit dire à Ibn Abbas (P.A.a): **«L'explication (du Coran) se fait de quatre manières: l'une que les arabes apprennent dans leur propre langue, une autre que personne ne peut ignorer, une troisième que seuls les ulémas maîtrisent et une quatrième que seul Allah Très-haut sait - il entend**

parler de l'ambigüe-»

Extrait du Tafsir de Tabari (1/75).

Troisièmement,

il n'échappe pas à ceux qui en savent et en comprennent moins que les

Compagnons le sens de la parole d'Allah le Très-haut: « **Dis: Il est Allah**

l'Unique.» Car il s'agit de reconnaître à Allah, le

Puissant et Majestueux, Son unicité dans Sa divinité, dans Sa souveraineté,

dans Ses noms et dans Ses attributs.

Voilà la

base de toute la religion. Il est inconcevable que l'un quelconque des

Compagnons ne l'eût reconnu et appliqué ses implications. Il n'y a rien qui

permette de déduire que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) ait

consacré une session spéciale à l'explication de ce saint verset.

Les propos

de l'auteur de la question: « **Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)**

a-t-il donné les différentes explications possibles du mot 'unique'?»

paraissent étranges.» comme le montre le passage précédent: «**les sens apparents**

et les sens cachés» qui indique que pour l'auteur de la question, le Coran doit

posséder un sens apparent et un sens caché.

Ceci est

une innovation dans la religion (musulmane) qu'aucun des ancêtres pieux de

cette Umma ne savait; aucun de ses imams et ulémas ne

l'avait dit. En vérité, ni l'islam ni le Coran ne contiennent des secrets

profonds qu'Allah aurait réservé à des fidèles serviteurs de Son choix. C'est ce que

des groupes chiites appellent 'connaissances gnostiques'. (directement

reçues de Dieu).

Al-Bokhari

(1870) et Mouslim (1370) et Ahmad (957)- la présente version venant de ce dernier-ont rapporté qu'Alli fut interrogé en ces termes:

-«**Le
Messager d'Allah (Bénédition et salut soient sur Lui)t'a-t-il réservé quelque
chose?»**

-«Le
Messager d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui) ne nous a rien appris qu'il n'ait communiqué à l'ensemble des autres hormis ce qui est dans ce fourreau. (il sorti une feuille portant cette inscription: puisse Allah maudire celui qui égorge un sacrifice pour un autre qu'Allah. Puisse Allah maudire celui vole les bornes délimitant les terres. Puisse Allah maudire celui qui maudit son père et puisse Allah maudire celui qui accorde refuge à un innovateur (en religion).

An-Nassai

(4422) a rapporté le hadith susmentionné en ces termes: «Un homme posa à Ali cette question:

-«**Le
Messager d'Allah (Bénédition et salut soient sur lui) te réservait-il des
choses qu'il cachait aux autres?»** Ali rougit de colère et dit:

-«Il ne me réservait rien qu'il ne révélait pas aux autres. Il m'a dit quatre mots alors que nous étions , lui et moi dans la Maison (la Kaaba):« **Puisse Allah maudire celui qui maudit son père et puisse Allah maudire celui qui égorge un sacrifice pour un autre qu'Allah. Puisse Allah maudire celui qui accorde refuge à un innovateur (en religion). Puisse Allah maudire**

celui vole les bornes délimitant les terres.»

Quant aux

prétentions des déviationnistes soufis et chiites selon lesquelles le

Coran a un aspect exotérique

, un aspect ésotérique, une limite et un commencement, et qui les

poussent à emprunter la voie du dévoilement, du rêve et des pensées inspirées

pour expliquer le saint Coran, elles sont fausses puisqu'elles ne reposent sur

aucun fondement. Mieux, les arguments prouvent le contraire. Leur adoption

d'une telle approche les conduit à parler d'Allah sans connaissance et à se

prononcer sur le livre d'Allah sous l'impulsion de leurs passions pour dire des

énormités.

Ceci

n'exclut pas l'existence de plusieurs

interprétations de certains versets du glorieux Coran. Cela existe

effectivement mais il vise à mieux clarifier le sens complet des versets. La

différence des interprétations exprime plutôt la diversité et non la

contradiction. A ce propos, cheikh al-islam Ibn Taymiya (Puisse

Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **«Voici un exemple de l'explication qui**

traduit la diversité d'opinions. Il s'agit des propos des ulémas relatifs à

l'interprétation de l'expression

'chemin droit'. Certains disent qu'il s'agit de l'islam. D'autres soutiennent

qu'il s'agit du Coran, c'est -à-dire son application.

D'autres avancent qu'il s'agit de la Sunna et de l'ensemble de ses adeptes.

D'autres disent que c'est la voie de la fidélité et d'autres affirment enfin

qu'il s'agit de l'obéissance à Allah et à Son messenger. Il est bien connu que

le chemin droit accepte toutes les explications susmentionnées et peut porter

tous les noms (sous entendus). Cependant chacun des noms indique au lecteur

une

description qui fait connaître le chemin. Aussi le lecteur s'enrichit-il grâce à l'apprentissage de la description.» Extrait de Madjmou' al-fatawa (5/160).

Nul doute

que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a expliqué à ses compagnons le sens de la parole d'Allah Très-haut: **«Dis: Il est Allah, l'Unique.»** il leur a expliqué en théorique et en pratique. Car toute sa vie menée avec eux était fondée sur la foi en l'unicité absolu d'Allah: **« Dis: "En vérité, ma prière, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. »** (Coran,6:162).

Voilà pourquoi aucun des Compagnons ne tomba dans le polythéisme- à Allah ne plaise. En effet, Allah Très-haut les protégea contre le polythéisme comme Il les a protégé contre l'innovation (en religion) et fait d'eux des phares indiquant la bonne direction et des imams de piété. Ceux qui se sont égarés l'ont été après s'être écarté de leur voie et après avoir abandonné leur pratique fondée sur la foi en l'unicité absolue d'Allah qui se dégage de la parole du Très-haut: **«Dis: Il est Allah l'Unique.»**

Imaginer

que ce verset possède un sens ésotérique que beaucoup de Compagnons, de grands exégètes et d'ulémas ne savent pas, c'est se tromper absolument. Car cela implique que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) aurait caché un savoir aux Compagnons et n'aurait pas transmis le message de son Maître parfaitement, ce qu'aucun de ceux qui croient en Allah et au jour dernier n'admet. Tout ce dont les gens ont besoin en matière d'explication du livre d'Allah entreprise d'une manière qui empêche l'égarement et la déviation par rapport à la voie droite d'Allah a été expliqué par le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) et par ses compagnons après lui.

Quatrièmement,

ce qui précède ne signifie pas qu'Allah ne réserve à l'une de Ses créatures une plus correcte compréhension de Son livre. Bien au contraire, il y a bel et bien des gens qu'Allah a favorisé grâce à la bonne compréhension de sens qui échappent à d'autres. Cela s'atteste dans ce hadith rapporté par al-Bokhari (4294) d'après Ibn Abbas (P.A.a):«Omar

m'invitait à rejoindre chez lui d'anciens combattants de Badre.

L'un d'entre eux lui dit:

-«

Pourquoi fais-tu venir ce garçon avec nous alors que nous avons des enfants de son âge?»

-«**Il est**

issu de celui que vous connaissez.»

Une fois

il les invita et me fit venir avec eux.

J'ai compris qu'il ne m'invita à les rejoindre que pour leur montrer(mon mérite).

-«Comment

comprenez-vous:« **Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion d'Allah»** (Coran,110:1-2) Dit Omar qui récite la sourate jusqu'à sa fin.

Certains répondirent :

-«**Ordre**

nous y est donné de louer Allah et de solliciter Son pardon quand une victoire et une conquête nous sont accordées.» D'autres dirent:

«**Nous ne**

savons pas.» Certains n'ont rien dit.

-«**Ibn**

Abbas,dis-tu, toi aussi la même chose?»

-«**Non.**»

-«**Que**

dis-tu?»

-«**C'est le**

terme de la vie du Messenger d'Allah (Bénédictioin et salut soient sur lui)

qu'Allah venait de lui annoncer. Quant arrive la victoire d'Allah et la

conquête de La Mecque, voilà le signe (précurseur) du

terme de ta vie... alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et

implore Son pardon. Car c'est Lui le grand Accueillant au repentir.»

-«**Je n'en**

sais pas plus que ce que tu en sais.»

Conclut Omar.

Al-Bokhari

(143)et Ahmad (2393), auteur de la

présente version- ont rapporté d'après ibn Abbas que le Messenger d'Allah

(Bénédictioin et salut soient sur lui) mettait sa main sur sa nuque ou ses

épaules et disait: «**Seigneur, accorde lui une bonne compréhension de la**

religion et apprends lui son interprétation.»

Relève

encore du même chapitre la déduction qui permet à Ali de fixer la plus courte

durée d'une grossesse à six mois, déduction tirée de la conciliation de la

parole du Très-haut:« **Et les mères, qui veulent donner un allaitement complet,**

allaieront leurs bébés deux ans complets.» (Coran,2:233)

et la parole du Très-haut:« **son sevrage a lieu à deux ans.»** (Coran,31:14). et:« **et sa**

gestation et

sevrage durent trente mois» (Coran,46:15). Outhmane et un groupe des Compagnons (P.A.a) ont accepté son avis.» Voir le Tafsir d'Ibn Kathir. (6/336).

Relève

encore du même chapitre cet argument que

l'imam Chafii (Puisse Allah lui accorder Sa

miséricorde) et d'autres ont tiré de la parole du Très-haut: **« Et quiconque fait**

scission d'avec le Messager, après que le droit chemin lui est apparu et suit

un sentier autre que celui des croyants, alors Nous le laisserons comme il

s'est détourné, et le brûlerons dans l'Enfer. Et quelle mauvaise destination!»

(Coran,4:115) en faveur de la reconnaissance du

consensus comme une source (de législation en islam). Ceci est indiqué dans Irshad al-

Fouhoul

(1/198). Il existe de nombreux autres exemples.

Ce

privilege revient aux ulémas issus des rangs des adeptes de la Sunna qui la

maîtrisent. Quant à ceux qui se livrent à la passion et disent sur Allah et sur

Son messager (ce qu'ils veulent), ils n'ont aucune chance de jouir d'un tel

privilege.

Ce qui

permet de déterminer l'exactitude de

cette manière de comprendre, c'est de comparer ce qu'on croit avoir compris au

livre et à la Sunna. S'il leur est compatible, il est exact. Autrement

, il est faux.

Cinquièmement,

nul doute qu'il y a de nombreux versets coraniques que le Prophète (Bénédiction

et salut soient sur lui) n' pas voulu expliquer. Nous avons déjà dit que

certaines parties du Coran sont spontanément comprises par ceux qui maîtrisent

la langue arabe, et d'autres versets que tout le monde comprend parce qu'évidents. Ces deux types de versets n'étaient pas habituellement expliqués par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) parce que ses compagnons les comprenaient.

Nul doute

que les Compagnons connaissaient le sens de la parole du Très-haut: « **Certes, ceux qui ont cru, émigré et lutté dans le sentier d'Allah, ceux-là espèrent la miséricorde d'Allah. Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux.** » De tels versets peuvent ne pas être expliqués par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à cause de leur évidence et leur compréhension par les gens.

Quant aux

versets comme la parole du Très-haut: « **Ceux qui donnent ce qu'ils donnent, tandis que leurs cœurs sont pleins de crainte (à la pensée) qu'ils doivent retourner à leur Seigneur.** » (Coran,23:60), leur sens

pouvait échapper à certains, d'où leur besoin d'une explication prophétique.

C'est dans ce sens qu'at-Tirmidhi (3175) a rapporté

qu'Aïcha, l'épouse du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « J'ai interrogé le Messager d'Allah

(Bénédiction et salut soient sur lui) sur ce verset: « **Ceux qui donnent ce qu'ils donnent, tandis que leurs cœurs sont pleins de crainte (à la pensée) qu'ils doivent retourner à leur Seigneur.** » pour savoir s'il s'agissait de ceux qui boivent du vin et volent?

-«non,

filles du Véridique! il s'agit plutôt de ceux qui jeunent, prient et font des aumônes tout en craignant que leurs œuvres ne soient pas agréées. Ceux-là se précipitent vers les bonnes actions ...» (Déclaré authentique dans as-Sahihah n° 162.

Sixièmement,

s'agissant des propos de l'auteur de la présente question: **«est-il permis à un chercheur de faire de la recherche sur les sens des versets du saint Coran pour leur découvrir de nouvelles portées?»** Nous disons :oui, mais sous réserve du respect de quelques conditions:

-le

chercheur doit être un chercheur du savoir bien initié aux sciences du Coran et de la Sunna et à la langue arabe;

- les

résultats de ses recherches ne doivent pas contredire les explications bien établies des versets du glorieux Coran au point de constituer une explication innovée ou une introduction de nouveaux sens dans l'explication des versets.

L'exemple

en est donné par les résultats obtenus par des chercheurs selon lesquels le miel peut avec la permission d'Allah guérir bonnombre de maladies comme telle et telle.. Il est efficace dans tel ou tel cas. Ensuite, ils citent la parole du Très-haut:

«S'y trouve un remède pour les gens.» (Coran,16:69).

Cette manière de s'exprimer repose sur la réflexion et la méditation sur les versets d'Allah comme Allah le fait comprendre en disant dans la conclusion du verset: **«Cela implique certes un signe pour des gens qui réfléchissent.»**

C'est encore le cas quand on découvre les

dégâts qui résultent du rapport intime entrepris avec une femme qui vois ses règles, dégâts évoqués dans la parole du Très-haut:**«Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. - Dis: "C'est un mal. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues...»**

Certains

évoquent les méfaits de l'excès dans la nourriture et apportent de nouvelles

découvertes médicales quand ils méditent la parole du Très-haut: « **Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il (Allah) n'aime pas ceux qui commettent des excès.** » entre d'autres interprétions acceptables. Un tel effort de recherche est demandé et désiré.

Quant aux prétentions exagérées des soufis, aux allégations des adeptes des innovations (religieuses) et aux nombreux propos de ceux qui parlent sans connaissance de l'inimitabilité scientifique du Coran, une bonne partie de leurs interprétations, voire la majeure partie est contestable, voire fausse.

Septièmement, s'agissant de l'histoire d'Assef ibn Barkhiya et d'autres pareilles reçues des gens du Livre, le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) nous a autorisé à rapporter les récits des gens du Livre en disant: « **Recevez des Fils d'Israël leur récits car ils contiennent des choses merveilleuses.** » (Rapporté par Ahmad dans az-Zouhd, p.16 et jugé authentique par al-Albani dans as-Sahihah, 2926).

Tout cela s'applique à ce qui est probablement juste. Quant à ce qui catégoriquement faux parce que contraire à nos références ou à la raison, on n'autorise pas sa réception (des gens du Livre). Ibn Kathir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: « Quand le législateur a permis de recueillir les récits des Fils d'Israël en disant : « **Recueillez les récits des Fils d'Israël sans gêne** » ,il entendait parler de ce qui est rationnellement admissible. Quant à ce que la raison exclut et juge faux, ce qu'on croit mensonger, il ne fait pas partie de l'acceptable.

De

nombreux ancêtres issus des exégètes et d'autres groupes parmi les générations venues après eux ont multiplié les citations tirées des écritures chrétiennes et juives pour expliquer le glorieux Coran alors qu'ils n'avaient besoin de ces informations.» Extrait du Tafsir d'Ibn Kathir (7/394).

Le même

auteur dit encore: «Il a été rapporté de façon authentique que le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **«Quand les gens du Livre vous racontent (des histoires) ne les croyez pas et ne les démentissiez pas.»**

Leurs informations relèvent de trois catégories: il y en a des informations dont la véracité nous est connue grâce à des preuves tirées du Coran et de la Sunna de Son Messager. Il y en a d'autres que nous savons fausses parce que des éléments puisés dans le livre et la Sunna prouvent leur contraire. Il y en a enfin des informations fausses (dans nos sources). Ce sont ces informations qu'il est permis de recueillir selon la parole du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui): **«Racontez ce que vous recevez des Fils d'Israël sans gêne.»**

C'est ce type d'informations qu'on n'infirme ni ne confirme conformément à sa parole: **«Ne croyez pas et ne les démentissiez pas (leurs histoires).»** Extrait du Tafsir d'Ibn Kathir (3/528).

Si ce type

d'informations qu'il est permis de recueillir auprès des gens du livre ne contredit ni la loi religieuse ni une donnée rationnelle, il n'y a aucun inconvénient à les rapporter et à les diffuser. On ne les confirme ni les infirme à moins qu'elles soient validées par l'Infaillible (Muhammad) (Bénédictio et salut soient sur lui). Dans ce cas, on les accepte sans réserve.

En somme,

le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) ne mourut qu'après avoir parfaitement transmis le message de son Maître et expliqué aux gens ce que leur Maître leur avait révélé. Il n'a rien omis qui les rapproche au paradis sans leur en donner l'ordre et le leur fait désirer et les exhorte à le faire. Il n'a rien omis qui puisse les conduire à l'enfer sans le leur interdire et les en avertir.

Certes

Allah le Puissant et Majestueux a facilité le Coran à Ses fidèles serviteurs comme Il l'a dit: « **En effet, Nous avons rendu le Coran facile pour la méditation. Y a-t-il quelqu'un pour réfléchir?** » (Coran,54:17)

Quiconque

y cherche le bien l'y trouve. Quiconque l'apprend se retrouvera rehaussé grâce à lui (le Coran). Il ne contient rien en fait de secrets profonds et de sens cachés réservés à un groupe à l'exclusion d'autres, en dehors de ce qu'Allah peut donner à quelqu'un en fait de bonne compréhension et de justes déductions qui ne contredisent la religion en quoi que ce soit.

Le

glorieux Coran ne fut pas révélé au cœur de Son messager pour sa simple lecture. Car il doit être médité. Les croyants doivent réfléchir sur ses versets afin de consolider leur foi. C'est pourquoi Allah Très-haut dit: « **Et quand une Sourate est révélée, il en est parmi eux qui dit: "Quel est celui d'entre vous dont elle fait croître la foi?" Quant aux croyants, elle fait certes croître leur foi, et ils s'en réjouissent Mais quant à ceux dont les cœurs sont malades, elle ajoute une souillure à leur souillure, et ils meurent dans la mécréance** » (Coran,9:124-125)

Le musulman doit se dévouer à Allah et chercher à se faire guider par Lui, le Transcendant. Il ne doit sortir du chemin droit. Il doit suivre et éviter d'innover ou d'imiter celui qui innove. Il doit rester solidaire à l'ensemble des musulmans et ne reçoit le savoir qu'auprès des ulémas qu'Allah a favorisé par Sa grâce et protégé contre les dérapages parce qu'ils ont les héritiers des prophètes.

Allah
Très-haut le sait mieux.